

AUTORITE DU BASSIN DE LA
VOLTA
Direction Exécutive



VOLTA BASIN AUTHORITY
Executive Directorate



Bénin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Ghana



Mali



Togo

7^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES
10 MAI 2019, KEMPINSKI HOTEL, GOLD COAST CITY, ACCRA

RESOLUTION N°3
RELATIVE A L'APPROBATION DE LA CHARTE DE L'EAU
DU BASSIN DE LA VOLTA

La 7^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'Autorité du Bassin de la Volta, tenue le 10 mai 2019 à Accra, République du Ghana ;

VU la Convention portant Statut du fleuve Volta et Création de l'Autorité du Bassin de la Volta ;

VU les Statuts de l'Autorité du Bassin de la Volta ;

APPROUVE

La Charte de l'eau du bassin de la Volta

Fait à Accra, le 10 mai 2019

Le Conseil des Ministres,

Pour le Président

M. Ambroise Niouga OUEDRAOGO
Ministre de l'Eau et de l'Assainissement du Burkina Faso